

APPEL À PROJETS PÉDAGOGIQUES

- édition lycées -



Sorties sur le terrain
Année scolaire 2019-2020



Tiffany SARRE, chargée de mission Pédagogie au Geopark Chablais,
pedagogiegeopark@siac-chablais.fr, 04 50 04 65 38

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais
2, avenue des Allobroges, Square Voltaire
BP 33
74201 Thonon-les-Bains cedex



Financement : action financée à hauteur de 20% par le SIAC et 80% par le Département de la Haute-Savoie, prévue dans le Plan de sensibilisation du Geopark Chablais. Ce plan a été élaboré par le SIAC dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles du Département de la Haute-Savoie.





Sorties sur le terrain 2019-2020

Contexte

Le Chablais, territoire de 62 communes qui compte près de 140 000 habitants, a obtenu en 2012 le label Géoparc mondial UNESCO (*UNESCO Global Geopark*). Ce label est attribué à des territoires qui :

- Possèdent un patrimoine géologique remarquable à l'échelle internationale ;
- Explorent, développent et valorisent les liens entre la terre et l'homme : patrimoines naturels, culturels, immatériels.

En effet, les paysages grandioses du Chablais, ses richesses patrimoniales, son terroir ou encore ses traditions sont le fruit d'une histoire géologique exceptionnelle : celle de la formation des Alpes.

Ce territoire est en outre un véritable terrain de jeu pédagogique : de nombreux exemples locaux permettent de transmettre les connaissances et compétences prévues par les programmes scolaires, avec des approches interdisciplinaires et des possibilités d'apprentissage « sur le terrain ».

Le Geopark Chablais, en concertation avec les collectivités et acteurs du territoire, a élaboré un plan de sensibilisation qui constitue un véritable programme pluriannuel d'actions de valorisation et de communication. Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre de ce programme. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à leur environnement et aux richesses du territoire, afin qu'ils se les approprient et se sentent concernés par leur préservation

Un dispositif pour encourager les sorties sur le terrain

Les sorties sur le terrain permettent aux élèves d'appréhender avec une approche concrète différents thèmes des programmes scolaires et de s'approprier des méthodes de travail différentes. Cette expérience offre la possibilité d'impliquer autrement et d'investir l'ensemble des élèves. Autre avantage, les nombreuses richesses patrimoniales et paysagères du Chablais sont particulièrement propices aux travaux interdisciplinaires (EPS, histoire, géographie...).

Par ailleurs, les sorties sur le terrain sont nécessaires et indispensables au développement de l'esprit scientifique des élèves. En effet, l'enseignement (et notamment celui des sciences) ne passe pas seulement par l'acquisition de connaissances figées, mais nécessite une pratique concrète afin de rendre l'élève acteur de son savoir. En résumé, les sorties sur le terrain permettent de :

- Transmettre grâce à des exemples locaux les connaissances et compétences prévues par les programmes scolaires, qui s'ancrent directement dans l'environnement des élèves,
- Favoriser la transdisciplinarité (décloisonner l'apprentissage),
- Déclencher des situations d'apprentissage ou de renforcer les acquis grâce à une approche concrète,
- Faire le lien entre les élèves, les enseignants, le territoire et ses nombreux acteurs.

Objectifs de l'appel à projets

- Faire découvrir les géosites du Geopark, également labellisés ENS (Espace Naturels Sensibles), lors de sorties sur le terrain ;
- Faciliter les sorties sur le terrain pour les lycées du territoire en proposant une aide financière ;
- Sensibiliser les classes participantes aux richesses patrimoniales du Chablais (patrimoines naturels, culturels et immatériels) et aux enjeux qui y sont liés.

Géosites ? sites présentant des patrimoines géologiques (mais aussi historiques, culturels...) d'intérêt qui ont été recensés par le Geopark et inventoriés dans une base de données.

ENS ? La Haute-Savoie présente une grande variété de milieux naturels et d'espèces remarquables. Le Département s'est engagé très tôt dans la préservation des milieux naturels et dans leur mise en valeur, et a constitué, avec les collectivités territoriales et ses partenaires institutionnels et associatifs, un véritable réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Publics ciblés

Les élèves de lycée ou établissement de niveau équivalent, sur le temps scolaire. Attention, les élèves de collège (établissements bénéficiant du programme SIEL) ne sont pas concernés par ce dispositif.

Bénéficiaires

Les lycées publics ou privés sous contrat (enseignement général, technologique ou professionnel), ou école de niveau équivalent, situés sur le territoire du Geopark Chablais (communes regroupées dans le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais – voir carte en annexe A p. 7).

Critères d'éligibilité

- Réaliser avant le 26 juin 2020 une sortie scolaire (½ journée, 1 journée ou deux ½ journées) sur le territoire du Geopark Chablais :
 - Le parcours doit passer par au moins un géosite ENS (voir liste en annexe B p. 8)
 - La sortie terrain doit être encadrée par au moins un médiateur du Geopark. Une fois le projet défini, le Geopark vous mettra directement en relation avec le(s) médiateur(s).
- Présenter un projet cohérent et justifié pédagogiquement : la sortie peut se faire pour débiter une séquence pédagogique (situation de déclenchement) ou pour réinvestir sur le terrain les connaissances théoriques acquises en cours.
- Les projets peuvent présenter une activité complémentaire :
 - Atelier en classe ou autour de l'établissement (voir catalogue pédagogique du Geopark)
 - Visite d'un site partenaire (voir liste en annexe C p. 8)
- S'engager à répondre à un questionnaire bilan sur le projet réalisé (en ligne, envoyé après réalisation)
- Présenter un budget équilibré

Le Geopark Chablais peut être sollicité par les enseignants pour les aider dans la construction de leur projet.

Modalités concernant les candidatures

- Pour candidater, merci de contacter par téléphone Tiffany SARRE, chargée de mission Pédagogie au Geopark Chablais, par email : pedagogiegeopark@siac-chablais.fr ou par téléphone : 04 50 04 65 38. Un formulaire de candidature vous sera alors transmis.
- Il est possible de candidater à l'appel à projets jusqu'au lundi 15 juin 2020. Attention toutefois, il est important de noter que :
 - Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite du financement disponible. Les enseignants sont donc invités à se manifester au plus tôt.
 - Les médiateurs du Geopark Chablais sont particulièrement sollicités entre mai et juillet : une réservation en amont est vivement conseillée, sans quoi il est possible que le projet ne puisse être réalisé.
- Le financement est limité à 3 classes par établissement. En fonction du nombre de demande, une répartition équitable sera privilégiée.

Les candidatures seront instruites par le Geopark. Toutes les candidatures ne seront pas forcément retenues. Si la candidature est acceptée, une convention sera établie entre l'établissement scolaire et le Geopark Chablais (SIAC). Le document précisera les engagements et responsabilités des parties ainsi que les modalités de prise en charge financière.

Soutien du Geopark et modalités d'accompagnement

- **Accompagnement technique** : coordination du dispositif, soutien dans la construction du projet, apport documentaire et mise en contact.
- **Soutien financier** :

Attention : le versement du soutien financier interviendra après la réalisation du projet. L'établissement doit être en capacité d'avancer les frais et de régler les factures dans leur totalité avant de recevoir le soutien financier.

a) Les dépenses éligibles à une prise en charge du SIAC sur la base d'un remboursement total ou partiel des frais engagés par l'établissement (montants pour une classe) :

- Les interventions sur le terrain encadrées par des médiateurs du Geopark (passage par au moins un géosite obligatoire, voir liste en annexe B p. 8) – en fonction du projet, prise en charge pour ½ journée, 1 journée ou deux ½ journées (par exemple si passage par deux géosites), avec un plafond à 780 €
- Activité complémentaire possible : une intervention en classe, lorsque le projet le justifie, par un médiateur du Geopark (atelier, jeu de rôle pour introduire ou conclure le thème, etc.) – prise en charge plafonnée à 130 €
- Activité complémentaire possible : l'entrée et l'animation dans un site de visite partenaire (voir liste en annexe C p. 8) si cela est justifié par le projet – prise en charge plafonnée à 240 €

b) Les dépenses non éligibles :

- Les frais de déplacement : l'objectif est d'inciter les établissements à découvrir et travailler sur des géosites de proximité.
- Les activités complémentaires non mentionnées dans la partie « dépenses éligibles » ; pensez aux activités gratuites (visite d'une station d'épuration, rencontre de professionnels...).

L'encadrement par les médiateurs du Geopark

Les médiateurs du Geopark Chablais sont, le plus souvent, des Accompagnateurs en Moyenne Montagne (AMM) et/ou des Guides du Patrimoine de Savoie Mont Blanc (GPSMB) qui ont suivi et validé une formation initiale dispensée par le Geopark Chablais. Ils suivent ensuite régulièrement des formations continues sur différents aspects du territoire. Ces médiateurs encadrent des sorties sur le terrain, des visites patrimoniales, proposent des ateliers en classe... Certains travaillent également au sein de structures partenaires. Ils sont regroupés dans l'association Téthys Chablais. Le Geopark travaille exclusivement avec cette association pour l'animation des actions scolaires.

A noter :

- Un médiateur Geopark qui accompagne une sortie terrain encadre un maximum de 15 élèves (cette jauge est différente pour une visite guidée patrimoniale ou d'un site partenaire ; ou pour un atelier)
- Tarif indicatif d'un médiateur Geopark (sortie terrain) : demi-journée 130 €/ journée 210 €
- Exemple : tarif encadrement pour une sortie terrain d'une journée pour une classe de 36 élèves > 3 médiateurs soit : 630 €

En résumé...

Dès février 2020	Les établissements prennent connaissance de l'appel à projet. Les enseignants intéressés sont invités à contacter Tiffany SARRE, chargée de mission Pédagogie (pedagogiegeopark@siac-chablais.fr – 04 50 04 65 38)
Jusqu'au 15 juin 2020	Possibilité de candidater pour bénéficier de l'aide financière. Les enseignants devront compléter un formulaire de candidature et renseigner : <ul style="list-style-type: none">• Un court descriptif du projet pédagogique• Le choix de la sortie et d'une éventuelle activité complémentaire• Un budget prévisionnel équilibré• Un calendrier prévisionnel (le projet doit être terminé au plus tard le 26 juin 2020)
Après réalisation du projet et avant le 3 juillet 2020	L'établissement règle l'ensemble des factures relatives au projet puis fait parvenir au Geopark (SIAC) une remontée de dépenses correspondant aux dépenses éligibles. Avant le 3 juillet 2020 au plus tard l'enseignant devra : <ul style="list-style-type: none">• Avoir complété le questionnaire bilan transmis par le Geopark ;• S'assurer que l'établissement a fait parvenir sa remontée de dépenses au SIAC (règlement dans le mois suivant la réception de la remontée de dépenses).



Annexes

A) Les communes couvertes par le label Géoparc mondial UNESCO



B) Les géosites labellisés ENS

Géosites aménagés (avec panneaux d'interprétation) labellisés ENS :

- Marais de Chilly (Loisin – Douvaine)
- Pierre à Martin (Ballaison)
- Châteaux d'Allinges (Allinges)
- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)
- Vouas du Lyaud (Le Lyaud)
- Belvédère de Reyvroz (Reyvroz)
- Panorama de Champeillant (Féternes)
- Marais du Maravant (Saint-Paul-en-Chablais)
- Mont Bénand (Bernex)
- Panorama de Pré Richard (Bernex)
- Site de Bise (Vacheresse - La Chapelle d'Abondance)
- Belvédère de Tréchauffé (La Forclaz)
- Gorges du Pont du Diable (La Vernaz) – *prévoir frais d'entrée*
- Lac de Vallon (Bellevaux)
- Lac des Ecoles (Les Gets)
- Lac de Montriond (Montriond)
- Col de Bassachaux (Châtel)
- Lac des Plagnes et Cubourré (Abondance)
- Forêt ivre (Vailly)

Géosites non aménagés labellisés ENS :

- La Plâtrière d'Armoy (Armoy) – *une visite virtuelle existe*
- le Domaine de Rovorée-la Châtaignière (Yvoire-Excenevex)
- la Réserve Naturelle du Delta de la Dranse (Thonon-Publier)

C) Liste des partenaires

- Fermes pédagogiques : GAEC Savoie-Gascogne (Marin), Ferme du Petit Mont (Bellevaux), GAEC Les chalets d'Oche
- Abbaye d'Abondance
- Maison du Fromage Abondance
- Abbaye d'Aulps (Domaine de découverte de la Vallée d'Aulps)
- Jardin des Cinq Sens
- Jardin de l'eau du PréCurieux
- Musées de Bellevaux (Maison de la Belle Vallée, Maison de la faune, Jardin alpin)
- La Vieille Douane, centre d'interprétation de la contrebande en montagne (Châtel)
- Musée de Préhistoire et Géologie J. Hallemans (Sciez)
- Ecomusée de la Pêche et du Lac (Thonon-les-Bains)
- Musée du Chablais (Thonon-les-Bains)
- Usine d'embouteillage des eaux d'Evian (Amphion)
- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)